



soutient les hommes et les femmes servant nos armées :  
personnels d'active et de réserve, vétérans, blessés  
et leurs familles.

Cette contribution à la cohésion nationale est prise par la Fédération Française de la Sécurité Privée

installée au 88, avenue des Ternes – 75017 Paris

et représentée par son président Pierre Brajeux

A Paris, le 24 avril 2024

signature :

Le général de corps d'armée Christophe Abad prend acte de ce manifeste de soutien aux armées et autorise la Fédération Française de la Sécurité Privée à s'en prévaloir pour 5 ans.

A Paris le 24 avril 2024

signature :



- Reconnait la valeur de l'engagement des hommes et des femmes des armées qui assument une responsabilité essentielle vis-à-vis du pays.
- Reconnait les implications particulières que génère pour certains de ses collaborateurs et collaboratrices, et pour l'entreprise, cet engagement au service du pays.

A cet égard elle s'engage à :

- Adopter et promouvoir une attitude bienveillante envers ses collaborateurs et collaboratrices dont la vie est, directement ou indirectement, marquée par un engagement au service des armées ;
  - Accorder une attention particulière aux opportunités d'emplois pouvant profiter aux conjoints de militaires et aux vétérans ;
  - Traiter avec compréhension les contraintes générées par l'absence du conjoint parti en mission ;
  - Prendre en considération les impératifs des collaborateurs et collaboratrices engagés dans la Réserve opérationnelle ;
  - Collaborer au mieux avec les structures ad-hoc des armées afin de traiter les problématiques afférentes.
- Fera publiquement état de son soutien et de ses engagements.